

LIENS, nouvelle série :

Revue francophone internationale — N°09 / Décembre 2025

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation – FASTEF/UCAD

ISSN: 2772-2392 -<https://liens.ucad.sn>-Journal DOI: [10.61585/pud-liens](https://doi.org/10.61585/pud-liens)



REVUE LIENS

FASTEF

LIENS,

nouvelle série :

Revue francophone internationale

-- N°09---

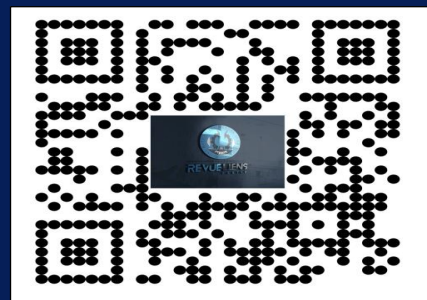
**Faculté des Sciences et Technologies de
l'Éducation et de la Formation
FASTEF**



DAKAR, DECEMBRE 2025

ISSN 2772-2392

SITE : <https://liens.ucad.sn>



REVUE LIENS
FASTEF

Copyright © 2025

Faculté des Sciences et Technologies de l'Éducation et de la Formation

ISSN 2772-2392

Dakar-Sénégal

revue.liens@ucad.edu.sn



REVUE LIENS

FASTE



Dakar – Décembre 2025

ISSN 2772-2392

revue.liens@ucad.edu.sn

Comité de direction

Directeur de publication

Mamadou DRAMÉ

Directeur de la revue

Assane TOURÉ

Directrice adjointe et rédactrice en chef

Ndèye Astou GUEYE



Comité de rédaction

Rédactrice en chef

Ndèye Astou GUEYE,

Rédacteur en chef adjoint

Bara NDIAYE

Responsable numérique

Abdoulaye THIOUNE

Assistante de rédaction

Seynabou GUEYE

Comité scientifique

ALTET Marguerite, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Nantes, France) ; BATIONO Jean Claude, Professeur en didactique des langues et de la littérature, (Université de Koudougou, Burkina Faso) ; BIAYE Mamadi, Professeur en physique nucléaire, (UCAD, Sénégal) ; CHABCHOUB Ahmed, Professeur en sciences de l'éducation (Université de Bordeaux) ; CHARLIER Jean Emile, Professeur (Université Catholique de Louvain) ; CUQ Jean Pierre, Professeur en didactique du français (Université de Nice Sophia Antipolis) ; DAVIN CHNANE Fatima, Professeur en didactique du français (Aix-Marseille Université, France) ; DE KETELE Jean-Marie, Professeur (UCL, Belgique) ; DIAGNE Souleymane Bachir, Professeur en philosophie (UCAD, Sénégal), (Université de Columbia) ; DIOP Amadou Sarr, Maître de conférences en sociologie, (UCAD, Sénégal) ; DIOP El Hadji Ibrahima, Professeur en littérature allemande moderne - Études allemandes, (UCAD, Sénégal) ; DIOP Papa Mamour, Maître de conférences en Sciences de l'éducation ; didactique de la langue et de la littérature (Espagnol) (UCAD, Sénégal) ; DRAME Mamadou, Professeur Titulaire en sciences du langage, (UCAD, Sénégal) ; FADIGA Kanvaly, Professeur en Sciences de l'Éducation, (ENS, Côte d'Ivoire) ; FALL Moussa, Maître de Conférences en Linguistique française-Didactique, (FLSH-UCAD) ; FAYE Valy, Maître de conférences en Histoire contemporaine, (UCAD, Sénégal) ; GIORDAN André, Professeur en didactique et épistémologie des sciences (Université de Genève, Suisse) ; GUEYE Babacar, Professeur en Didactique de la Biologie (UCAD, Sénégal) ; IBARA Yvon-Pierre Ndong, Professeur en linguistique et langue anglaise (Université Marien N'Gouabi République du Congo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences en écophysiologie végétale, (UCAD, Sénégal) ; LEGENDRE Marie-Françoise, Professeur des sciences de l'éducation (Université de LAVAL, Québec) ; MBOW Fallou, Professeur en sciences du langage (UCAD, Sénégal) ; MILED Mohamed, Professeur en Sciences de l'éducation, SOKHNA Moustapha , Professeur Titulaire en Didactique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SY Harouna, Professeur Titulaire en sociologie de l'éducation (FASTEF-UCAD).

Comité de lecture

ADICK Christel, Professeur en sciences de l'éducation (Université Johannes Gutenberg Mainz, Allemagne) ; BARRY Oumar Maître de conférences en Psychologie générale (FLSH-UCAD) ; BOULINGUI Jean-Eude, Maître de Conférences, Sciences de la Vie et de la Terre (E.N.S.- Libreville) ; BOYE Mouhamadou Sembène Maître de conférences en chimie (FASTEF-UCAD) ; COLY Augustin, Maître de Conférences, Littérature comparée, (FLSH - UCAD) ; DAVID Mélanie, Professeur en sciences de l'éducation (Université Paris 8, France) ; DIALLO Souleymane, Maître de conférences en Sociologie de l'éducation (INSEPS- UCAD) ; DIENG Maguette, Maître de conférences en littérature espagnole (FASTEF-UCAD) ; GUEYE Séga, Maître de conférences en physique (FASTEF-UCAD) ; GUEYES TROH Léontine, Maître de conférences, Littérature générale et comparée (Université Felix Houphouët Boigny-ABIDJAN) ; KABORE Bernard, Professeur Titulaire, Sociolinguistique (Université Joseph Ki-Zerbo) ; KANE Ibrahima, Maître de conférences, P.V. : Eco-Physiologie végétale , (FASTEF-UCAD) ; MBAYE Djibril, Maître de Conférences, Littératures et Civilisations hispano-américaines et afro-hispaniques (FLSH-UCAD) ; MBAYE Cheikh Amadou Kabir, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; NASSALANG Jean- Denis, Maître de conférences, Littérature française (FASTEF-UCAD) ; NDIAYE Ameth, Maître de Conférences, Géométrie, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; NGOM Mamadou Abdou Babou, Maître de Conférences, Littérature de l'Afrique anglophone, Anglais, (FLSH-UCAD) ; PAMBOU Jean Aimé, Maître de conférences en sociolinguistique et français langue étrangère, (E.N.S, Gabon) ; SECK Cheikh, Maître de conférences, Analyse, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; SOW Amadou, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD) ; SY Kalidou Seydou, Maître de conférences en sciences du langage (UFR LHS-UGB) ; SYLLA Fagueye Ndiaye, Maître de Conférences, Analyse numérique, Mathématiques (FASTEF-UCAD) ; THIAM Ousseynou, Maître de conférences, Sciences de l'éducation ; (FASTEF-UCAD) ; TIEMTORE Zakaria, Maître de conférences, Sciences de l'éducation : Technologies de l'éducation – Politiques éducatives, (ENS-UNZ) ; TIMERA Mamadou BOUNA, Professeur Titulaire en didactique de la géographie (UCAD, Sénégal) ; YORO Souleymane, Maître de conférences, Littérature africaine orale (FASTEF-UCAD).

Sommaire

Editorial	9
Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef.....	11
I.SCIENCES DE L'EDUCATION.....	12
L'intégration du numérique dans le processus des enseignements-apprentissages en classe de philosophie : analyse des pratiques et représentations des professeurs de philosophie de l'Académie Pikine-Guédiawaye.....	13-27
Moctar Ndiaga Thioye.....	13-27
La gestion de la vulnérabilité et de la déperdition scolaire aux lycées de la Commune de Ziguinchor : réalité, enjeux et défis en contexte numérique.....	28-42
Mamadou SARR et Babacar BITEYE... ..	28-42
Accès au lycée d'Excellence Mariama BA de Gorée : reflet des disparités régionales au Sénégal ? Mamadou DIALLO et Mamadou THIARE	43-57
Possibilité d'une philosophie pour enfant en contexte sénégalais : l'exemple du sentiment d'appartenance des élèves de 5 ^{ème} année de l'élémentaire.....	58-71
Guène Faye et El Hadji Mouhamadou Dieye	58-71
Analyse des perceptions des professeurs de physique et chimie sur les objectifs des expériences dans l'enseignement de l'électricité en seconde scientifique au Sénégal.....	72-84
Mamadou SALL et Séga GUEYE.....	72-84
Transposition didactique interne de la structure électronique des atomes en Secondes au Sénégal.....	85-96
Talibouya NDIOR, Mamadou DIENG, Mouhamadou Sembène BOYE, Saliou KANE.....	85-96
II.DISCIPLINES FONDAMENTALES	97
L'Amour dans <i>Chants d'ombre</i> de Léopold Sédar Senghor : un reflet de la culture africaine	98-112
Abdoulaye DIOME	98-112
Frantz Fanon : du nationalisme algérien au panafricanisme	113-123
Ousmane SARR	113-123
Les particularités linguistiques de la côte d'Ivoire : Étude de <i>La carte d'identité</i> de Jean Marie ADIAFFI	124-131
ABDULMALIK Ismail, DONGMO, Keudem Adelaide et POOPOLA Temitope Falilat.....	124-131
La bouche et la parole dans les proverbes <i>joola</i> de Casamance	132-141
Michel SAMBOU	132-141

L'intellectuel Africain entre défis et engagement	142-154
Ibou Dramé SYLLA	142-154
La pronominalisation : l'exemple de « On » dans <i>Antigone</i> de Jean ANOUILH	155-163
Moussa THIAW	155-163
De l'espace symbolique et psychologique à l'espace littéraire dans <i>La Princesse de Clèves</i> (1678) de Madame de la Fayette	164-172
Ousmane GUEYE	164-172
Montaigne et le renouvellement des pratiques pédagogiques de L'école humaniste	173-187
Mamadou SANE.....	173-187
L'Afrique et la gestion de la frontière	188-204
Mohamet Sall	188-204
Évaluation de la mémoire traumatique chez les femmes victimes de violences sexuelles liées au conflit armé à l'Est de la RDC : Cas des territoires de Kalehe et Masisi.....	205-218
Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, Anne Marie BUUMA WABO, Léon HAKIZIMANA KAGABO, Alain NDUWAYO BASIGARIYE et MUSSA BUJIRIRI Rostand... ..	205-218
L'intertextualité : Expression de la dynamique du changement chez Manuel COFIÑO LÓPEZ Dr. Christian Bâle DIONE	219-228
A FILOSOFIA MARXISTA-LENINISTA COMO PENSAMENTO CANÓNICO E VÍNCULO IDEOLÓGICO DE DISSIDÊNCIA NAS LITERATURAS PORTUGUESA E AFRICANA DE EXPRESSÃO LUSÓFONA	229-243
Dr Mahamadou DIAKHITE	229-243
(م.1957/1376هـ) Al-Tijānī et la Tijāniyya dans <i>Hal min sabīlⁱⁿ</i> de Serigne Babacar Sy (m.1957) Seydi Diamil Niane	244-251
Estimation des pertes en sols par érosion hydrique dans le bassin versant de Koumpentoum (Centre-Est du Sénégal)	252-268
Ndeye Fatim SECK, Aliou CISSE et Seydou Alassane SOW... ..	252-268
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'analyse morphométrique du bassin versant du lac Wégna (Mali)	269-287
Lassine SANANKOUA, Boubacar Amadou DIALLO et N'dji dit Jacques DEMBELE ...	269-287
Communication numérique et insurrection en période électorale au Sénégal : le cas du procès « SONKO-ADJI SARR »	288-303
Saidou Abdoul DIOP	288-303
LISTE DES AUTEURS DU LIENS 9	304-305

Éditorial

Ndèye Astou GUEYE, Rédactrice en Chef

Ce numéro 9 de la revue *Liens, nouvelle série : revue francophone internationale* qui clôt l'année 2025 a connu un franc succès avec la publication de vingt-deux articles. Des productions scientifiques à la fois inédites et originales. Elles relèvent des sciences de l'éducation et des disciplines fondamentales.

Aussi en sciences de l'éducation les chercheurs mettent-ils l'accent sur le numérique. C'est ainsi que Moutar Ndiaga Thiaye fait une étude sur l'intégration du numérique dans le processus des enseignements-apprentissages en classe de philosophie avec notamment une analyse des pratiques et représentations des professeurs de philosophie de l'Académie Pikine-Guédiawaye.

À sa suite, Mamadou Sarr et Babacar Biteye traitent de la gestion de la vulnérabilité et de la déperdition scolaire dans les lycées qui se trouvent dans la Commune de Ziguinchor. Il réfléchit sur les possibilités que peut offrir l'usage du numérique dans un contexte de numérisation globale et accrue.

Toujours dans le domaine de l'éducation, Mamadou Diallo et Mamadou Thiare ont dans leur article mis à nu les disparités entre la région de Dakar et les autres régions du Sénégal, en ce qui concerne l'accès au Lycée d'Excellence Mariama Ba de Gorée.

Quant à Guène Faye et El Hadji Mouhamadou Dieye, ils réfléchissent sur la possibilité d'une philosophie pour enfant en contexte sénégalais. Dans ce nouveau champ non encore défriché au Sénégal, leur article tente, par une démarche pratique et empirique, de démontrer les possibilités d'une philosophie pour enfants. Cet exercice s'appuie sur la « différence d'appartenance » auprès d'élèves d'origine ethnique et sociale différente.

De la philosophie, nous passons en physique et chimie avec Mamadou Sall et Sega Gueye qui ont fait une étude intitulée « Analyse des perceptions des professeurs de Physique-Chimie sur les objectifs des expériences dans l'enseignement de l'électricité en Seconde scientifique au Sénégal ». Ils tirent, par ailleurs, la sonnette d'alarme sur la vétusté et l'insuffisance des équipements dans les laboratoires.

Et Talibouya Ndior, Mamadou Dieng, Mouhamadou Sembène Boye et Saliou Kane de clore cette partie réservée aux sciences de l'éducation avec leur production scientifique qui analyse la transposition didactique interne de la structure électronique en classe de seconde S au Sénégal. Ce processus, qui adapte le savoir scientifique au cadre scolaire, entraîne souvent une simplification des concepts complexes comme les orbitales ou les niveaux d'énergie.

C'est l'article d'Abdoulaye Diome, qui ouvre cette partie de l'éditorial relative aux disciplines fondamentales. Il examine comment Léopold Sédar Senghor, dans son recueil de poèmes *Chants d'ombre*, exprime l'amour à travers une esthétique profondément ancrée dans la culture africaine.

Nous restons en Afrique avec Ousmane Sarr qui réfléchit sur « Frantz Fanon : du nationalisme Algérien au panafricanisme ». Cette production scientifique montre, d'une part, les raisons qui fondent le soutien de Fanon au nationalisme algérien et, d'autre part, ce qui motive sa vision des « États-Unis d'Afrique »

Ismail Abdulmalik, Adelaïde Keudem et Falilat Temitope ont dans leur étude souligné les particularités linguistiques de la Côte d'Ivoire à travers l'ouvrage de Jean Marie Adiaffi intitulé *La Carte d'identité*.

Michel Sambou leur emboîte le pas avec son article qui traite de « La bouche et la parole dans les proverbes joola de Casamance ». Cet article analyse le rôle de la bouche et de la parole dans les proverbes joola de Casamance, à partir du recueil de Nazaire Diatta (1998).

Ibou Drame Sylla revient sur l'intellectuel Africain et les problèmes de la société. Cette étude tente d'éclairer le rapport que l'intellectuel, en contexte africain, entretient avec la société dans la double articulation du symbole qu'il incarne et de son engagement au-delà de la simple étiquette de citoyen.

Moussa Thiaw nous fait changer de cadre avec son article portant sur la pronominalisation de « On » avec comme corpus *Antigone* de Jean Anouilh.

Ousmane Gueye avec son article, qui met en lumière la démarche de création artistique chez Madame de La Fayette, particulièrement, dans *La Princesse de Clèves*, expression d'une volonté de l'auteure de prendre appui sur les réflexions théoriques et les pratiques esthétiques du XVII^e siècle classique, réfléchit sur un des classiques de la littérature française.

Quant à Mamadou Sané, il traite du XVI^e-ème siècle, et plus précisément de Montaigne et du renouvellement des pratiques pédagogiques, qui ont eu lieu pendant ce siècle.

Mohamet Sall de réfléchir sur les nombreux problèmes que posent les frontières en Afrique. Le présent article revient sur les différentes politiques frontalières adoptées par l'Union Africaine afin de résoudre les tensions territoriales entre les Etats, de pacifier les zones transfrontalières et ainsi dissuader toute volonté sécessionniste.

Jean Donatus Bahati Shabanyere, Anne Marie Buuma Wabo, Léon Hakizimana Kagabo et Alain Nduwayo Basigariye confirment cette situation avec leur production scientifique portant sur l'évaluation de la mémoire traumatique chez les femmes victimes de violences sexuelles dans le contexte du conflit armé à l'Est de la RDC.

Nous revenons dans le domaine de la littérature avec Christian Bâle Dione dont l'étude montre comment Manuel Cofiño s'est servi de l'intertextualité pour faire ressortir dans son œuvre, et principalement dans *Cuando la sangre se parece al fuego*, le thème du changement intervenu avec la Révolution.

De l'espagnol nous migrons vers le portugais avec Mahamadou Diakhite qui traite de la philosophie marxiste-léniniste. Laquelle philosophie apparaît comme la pensée canonique et le lien culturel indéniables qui unit les écrivains néo-réalistes et les idéologues des luttes de libération en Afrique lusophone.

À sa suite Seydi Djamil Niane fait une étude sur l'école de Tivaouane fondée par Elhadji Malick Sy. Son fils, Serigne Babacar Sy, est l'auteur d'un recueil de poèmes riche de ses thématiques. Parmi celles-ci, l'éloge de la Tijāniyya et de son fondateur Aḥmad al-Tijānī occupe une place importante. Cet article analyse l'un de ces poèmes, à savoir son Hal min sabīlin et montre dans quelles mesures celui-ci contribue à la fois à la littérature arabe, à la poésie du madīḥ mais aussi à la littérature de la Tijāniyya.

Et Ndeye Fatim Seck, Aliou CISSE et Seydou Alassane SOW de traiter d'un domaine crucial et vital, "l'eau" dans leur production scientifique. L'objectif de cet article est de quantifier et de spatialiser l'érosion hydrique en nappe dans ce bassin versant.

Toujours en géographie, Lassine Sanankoua, Boubacar Amadou Diallo et N'dji dit Jacques Dembele réfléchissent sur l'apport du SIG dans l'analyse morpho métrique du bassin versant du Lac Wégna. Rappelons que l'analyse morpho métrique est déterminée par quatre caractéristiques majeures : la géométrie du bassin, les caractéristiques linéaires, les caractéristiques du relief et les caractéristiques de texture.

Saidou Abdoul Diop clôt cet éditorial avec son article intitulé : « Communication numérique et insurrection en période électorale au Sénégal : le cas du procès "Sonko-Adjir Sarr" ». Il revient sur un événement, qui a secoué la scène politique au Sénégal, il y a quelques années.

Bonne lecture !

II. DISCIPLINES FONDAMENTALES

Communication numérique et insurrection en période électorale au Sénégal : le cas du procès « SONKO-ADJI SARR »

Saidou Abdoul DIOP

Université de Bordeaux Montaigne -

Résumé

Ce travail analyse l'impact des outils numériques et des réseaux sociaux dans le contexte politique sénégalais entre 2021 et 2024, marqué par le procès Ousmane Sonko - Adjì Sarr et les vagues d'insurrections qui ont suivi. L'étude explore la manière dont les acteurs politiques et la société civile se sont appropriés l'espace public numérique pour mobiliser, communiquer et légitimer leurs actions. L'approche repose sur une méthodologie qualitative combinant la netnographie et l'analyse des réseaux sociaux appliquées à quatre figures politiques clés.

Mots-clés : Communication numérique, Réseaux sociaux, Insurrection, Sénégal, Sonko-Adjì Sarr

Abstract

This paper analyzes the impact of digital tools and social networks in the Senegalese political context between 2021 and 2024, marked by the Ousmane Sonko – Adjì Sarr trial and the subsequent waves of insurrections. The study explores how political actors and civil society appropriated the digital public sphere to mobilize, communicate, and legitimize their actions. The approach relies on a qualitative methodology combining netnography and social network analysis applied to four politicians' key figures.

Keywords : Digital communication, Social networks, Insurrection, Sénégal, Sonko-Adjì Sarr

Introduction

Le Sénégal, un pays francophone de l'Afrique de l'ouest a été marqué durant ces cinq dernières années par une crise politique accompagnée d'une série de violences croissantes et des insurrections souvent violemment réprimées par les forces de défense et de sécurité.

Au cœur de cette affaire, se trouvait, accusé, l'actuel premier ministre du Sénégal, auparavant opposant farouche au pouvoir en place dirigeait pendant douze années par le président Macky SALL.

M.SONKO, a été accusé de viol par une citoyenne sénégalaise répondant au nom de Adjì Raby SARR, qui serait une masseuse.

A la suite de cette accusation, la machine judiciaire s'est emballée et avec elle, le sentiment d'injustice cristallisé par un désespoir de la jeunesse, une pauvreté croissante et les péripéties liées au confinement provoqué par la pandémie du Covid-19.

Durant cette période déterminée, il fut des moments pendant lesquels Internet a été coupé, obligeant les Sénégalais à se connecter via les VPN, le réseau social TikTok suspendu pendant plusieurs semaines.

Cet événement politico-judiciaire s'est soldé par l'emprisonnement de M. Ousmane SONKO accusé de corruption à la jeunesse puis emprisonné et le parti qu'il dirigeait dissout.

Le cas étudié porte sur le procès de Sonko-Adjì SARR, l'emprisonnement du principal opposant au régime du président Macky SALL et la dissolution de son parti, des événements qui ont cristallisé les tensions politiques et sociales conduisant à des affrontements violents entraînant la mort d'au moins 40 personnes, plus de 500 blessés et au moins 1000 prisonniers entre 2021 et 2024. Ces incidents ont non seulement changé le paysage politique sénégalais, mais aussi mobilisé l'opinion publique nationale et internationale sur les réseaux sociaux à une échelle massive.

L'article explore ainsi comment, en période d'instabilité, les acteurs politiques ont exploité les outils numériques pour structurer le débat public, légitimer leurs actions et mobiliser les citoyens pour convenir à des mouvements insurrectionnels.

Cette période est d'autant plus intéressante à étudier pour la communauté scientifique, du fait qu'elle présente de nouvelles pratiques et de nouveaux moyens de luttes dans les pays africains.

Les moyens de communications nouvelles, (internet et les réseaux sociaux...) sont pour d'aucuns de réels leviers de mobilisation et d'organisation d'activités insurrectionnelles, pour d'autres, ils restent tout simplement un prolongement des organisations politiques et de la société civile pour cristalliser ce qui a, en amont, déjà été réfléchi et discuté, souvent par une minorité.

Du printemps arabe à la crise libyenne, de la crise de 2012 au Sénégal contre un troisième mandat du Président Abdoulaye WADE et actuellement la fondation de l'AES, les Réseaux sociaux sont devenus de véritables moyens de luttes et d'insurrections dans les pays sud.

Il s'agira ainsi pour nous de chercher à savoir comment Internet a été utilisé par les hommes politiques aussi bien de la majorité que de l'opposition dont faisait partie l'actuel premier ministre du Sénégal, M. Ousmane SONKO pendant cette période, mais aussi d'analyser les réactions qu'ont eues les citoyens durant cette période, marquée par des émeutes, des insurrections, une série de meurtres et d'emprisonnements en masse.

Hypothèse 1 : Les réseaux sociaux ont joué un rôle crucial dans les événements insurrectionnels dans le procès Adjii SARR et Ousmane SONKO.

Hypothèse 2 : Les hommes politiques ont utilisé ces canaux pour attiser les flammes dans cette affaire.

Nous mettrons en lumière dans les lignes qui suivent la méthodologie que nous utiliserons dans cet article ainsi que les outils mobilisés dans le cadre de la rédaction.

Ainsi, dans un second temps nous pourrions exposer les résultats issus de cette recherche puis nous en ferons une discussion critique.

1. Communication politique, Homme politique, Internet et Réseaux sociaux

La communication politique, jadis confinée aux discours publics et aux affiches électorales, a connu une transformation radicale au fil des siècles. De la persuasion par la parole et l'image aux interactions instantanées via des écrans numériques, cette évolution reflète les progrès technologiques ainsi que les changements dans l'engagement citoyen avec la politique. Les origines de la communication politique se trouvent dans les premières formes de propagande, telles que les pamphlets et les affiches, utilisées pour influencer l'opinion publique et galvaniser le soutien autour des idées politiques (Schudson, 1998). Ces techniques ont évolué avec l'émergence des médias de masse, comme la radio et la télévision, qui ont permis aux messages politiques d'atteindre un public plus large et de manière plus personnalisée (Lazarsfeld et Merton, 1948).

Cependant, la question de leur véritable impact sur la conquête du pouvoir et sur la participation citoyenne reste ouverte. Les outils numériques ont-ils réellement amélioré la démocratie en rendant la politique plus accessible et participative, ou ont-ils exacerbé les divisions et manipulé les perceptions des électeurs ? (Pariser, 2011 ; Howard, 2016).

En effet, les réseaux sociaux, par le biais de leurs algorithmes, tendent à enfermer les utilisateurs dans des bulles de filtre, où ils sont exposés principalement à des contenus conformes à leurs opinions préexistantes. Pariser (2011) a décrit ce phénomène dans son ouvrage *The Filter Bubble : What the Internet is Hiding from You*, soulignant que cela peut fausser la perception de la popularité et du soutien réels. Ce phénomène est également observable en Afrique, où l'accès à Internet est en pleine expansion mais reste

inégal, accentuant les disparités dans l'exposition à l'information. Marwiche et Boyd (2011) ont exploré comment les réseaux sociaux peuvent créer des chambres d'écho qui isolent les individus.

En effet, les algorithmes des réseaux sociaux font des recommandations d'amitiés en fonction des centres d'intérêts communs principalement, des pages suivies, des amis en communs mais aussi des commentaires et autres réactions pour créer des communautés qui finissent par se transformer en bulles de filtres.

Au Sénégal, le mouvement #Focus2024 a été largement relayé par les partisans de la coalition ayant remporté les élections présidentielles de 2024. Les militants se sont appropriés ce slogan et ont organisé avec les responsables politiques de l'opposition d'alors un véritable effet de mode autour de ce terme.

Historiquement, la communication politique a commencé avec des formes simples comme les discours publics et les inscriptions. Dans l'Antiquité, les orateurs grecs et romains utilisaient des techniques rhétoriques pour persuader et mobiliser les citoyens. Cicéron, l'un des plus célèbres orateurs romains, est un exemple emblématique de l'utilisation de la parole pour influencer l'opinion publique et les décisions politiques.

Le 20^{ème} siècle a marqué une nouvelle ère avec l'avènement de la radio et de la télévision. Ces médias de masse ont permis aux politiciens de toucher des audiences beaucoup plus larges. Franklin D. Roosevelt, avec ses « causeries au coin du feu », a démontré comment la radio pouvait être utilisée pour rassurer et mobiliser une nation en temps de crise. La télévision, quant à elle, a transformé les campagnes électorales, rendant l'image et la personnalité des candidats aussi importantes que leurs politiques. Le débat télévisé entre John F. Kennedy et Richard Nixon en 1960 est souvent cité comme un tournant décisif dans l'utilisation des médias pour influencer les électeurs.

Dans ce même ordre d'idée évolutionniste, l'arrivée de l'Internet et des réseaux sociaux a encore une fois bouleversé la communication politique et les formes de mobilisation dans quasiment tous les pays du monde. Les plateformes comme Facebook, X anciennement Twitter, et YouTube permettent une interaction instantanée et directe entre les politiciens et les citoyens.

Cependant, cette révolution numérique présente aussi des défis importants. La propagation rapide de fausses informations et la polarisation accrue sont des risques inhérents à l'utilisation des réseaux sociaux. La manipulation des informations et des électeurs par des acteurs internes et externes, comme cela a été observé lors des élections américaines de 2016, soulève des questions éthiques et de sécurité.

2. Cadrage théorique

2.1. La spirale du silence

L'auto-censure et la polarisation des discours dans cette affaire

La théorie de la spirale du silence, élaborée par Elisabeth Noelle-Neumann (1974), permet de comprendre comment, dans un contexte de polarisation sociale, les individus peuvent s'abstenir de s'exprimer publiquement lorsqu'ils perçoivent leur opinion comme minoritaire ou impopulaire. Cette logique d'auto-censure, motivée par la peur de l'isolement ou de la réprobation, a été fortement visible dans la crise politique sénégalaise, marquée par l'affaire Adjii Sarr - Ousmane Sonko.

Dans ce contexte, les discours en faveur d'Adjii Sarr ou de Sonko ont alternativement dominé certaines plateformes, créant des effets de spirale où les opposants se repliaient dans des silos numériques, renforçant la radicalisation des positions. Les réseaux sociaux, loin d'être neutres, ont ainsi favorisé la formation de "bulles" (Pariser, 2011), où la majorité apparente se renforce et pousse à la conformité. Mais à l'inverse, ces espaces ont aussi permis à des opinions étouffées dans les médias traditionnels d'émerger, bouleversant les équilibres de la parole publique.

2.2. L'espace public numérique : une arène de conflictualité et de mobilisation entre pro Adjii SARR et pro SONKO

La théorie de l'espace public de Jürgen Habermas (1962) visait un idéal démocratique fondé sur la délibération rationnelle. Or, dans le contexte des réseaux sociaux sénégalais, cet espace devient une arène de conflictualité, où s'affrontent différents groupes autour de l'affaire Sonko-Adjii Sarr. La prétention à la vérité ou à la justice cède souvent la place à des logiques de dénonciation, de "clash", ou de propagande.

À cet égard, les réseaux sociaux sénégalais se rapprochent davantage de ce que Nancy Fraser (1990) appelle des sphères publiques subalternes ou oppositionnelles, où les groupes marginalisés cherchent à imposer leur version du réel.

2.3. La communication participative et insurrectionnelle : entre co-construction et confrontation

La théorie de la communication participative, développée par Henry Jenkins (2006), insiste sur l'autonomie accrue des usagers dans la production de contenu, rendant les citoyens capables d'influer directement sur le récit public. Dans la crise sénégalaise, cette logique s'est combinée à une fonction insurrectionnelle des réseaux sociaux, où les usagers ne faisaient pas que commenter : ils mobilisaient, coordonnaient, et organisaient l'action politique.

Cette fonction est illustrée par les travaux de Zeynep Tufekci (2017), qui montre comment des plateformes comme X anciennement Twitter peuvent devenir des outils de coordination tactique dans les soulèvements. Lors des manifestations sénégalaises de 2021, des hashtags comme #FreeSonko, #JusticePourAdjiiSarr ou ont servi non seulement

à dénoncer, mais à mobiliser les foules, à signaler les lieux de rassemblement, à alerter sur les violences policières ou la présence de gaz lacrymogènes, et à documenter les événements en temps réel.

Tufekci (2017) explique que « Twitter est aux gaz lacrymogènes ce que le feu est à la fumée » : c'est un révélateur et un catalyseur. Cette observation s'est confirmée dans les rues de Dakar, Ziguinchor ou Saint-Louis, où les jeunes manifestants utilisaient les réseaux sociaux pour organiser la riposte ou pour contourner la censure.

Ce rôle stratégique des plateformes rappelle les printemps arabes, où Facebook et X anciennement Twitter avaient joué un rôle central dans la structuration des protestations (Howard et Hussain, 2011 ; Lotan et al., 2011). Au Sénégal, bien que le contexte soit différent, les dynamiques de soulèvement, de contournement médiatique et de création de solidarités numériques ont été similaires.

3. Concepts clés

Dans le cadre de notre travail nous mobiliserons certains concepts et notions qu'il nous semble important de définir pour en faciliter la compréhension en conformité avec ce contexte précis, parmi ces concepts nous pouvons retrouver les termes suivants :

3.1. Démocratie participative

La démocratie participative désigne un modèle politique dans lequel les citoyens ne se limitent pas à déléguer leur pouvoir via les élections, mais participent activement aux processus de décision politique. Contrairement à la démocratie représentative, elle repose sur l'idée que l'implication directe des citoyens dans la vie publique renforce la légitimité des institutions et favorise l'appropriation collective des enjeux sociaux (Sintomer, 2008).

Dans le contexte des réseaux sociaux numériques, cette démocratie participative prend de nouvelles formes. Elle est médiée par des dispositifs techniques qui permettent aux citoyens de débattre, de contester, voire de mobiliser, en dehors des cadres institutionnels classiques (Cardon, 2010). Toutefois, cette participation peut être biaisée par des dynamiques de silence ou de domination symbolique (Bourdieu, 1991)

3.2. Réseaux sociaux

Les réseaux sociaux désignent des plateformes numériques interactives (telles que Facebook, X anciennement Twitter, TikTok...) où les utilisateurs peuvent produire, partager et commenter des contenus., Henry Jenkins (2006) les considère comme des espaces de communication participative, où les usagers deviennent des "producers" (producteurs + utilisateurs), capables de co-construire des narrations collectives.

Enfin, les réseaux sociaux constituent aussi une extension de l'espace public habermassien (Habermas, 1962), mais dans une version fragmentée, plurielle, parfois chaotique (Papacharissi, 2010).

3.3. Espace public

L'espace public, tel que théorisé par Jürgen Habermas, désigne une sphère intermédiaire entre l'État et la société civile, dans laquelle les citoyens débattent des affaires communes de manière rationnelle et autonome. C'est un lieu de médiation entre les intérêts privés et la volonté générale, fondé sur l'idée de délibération libre et égale (Habermas, 1962).

3.4. Médias de masse (Mass Media)

Les médias de masse (ou mass media) désignent les canaux traditionnels de communication de masse : presse, télévision, radio qui diffusent de l'information de manière unidirectionnelle à un public vaste et hétérogène. Ces médias ont longtemps été les principaux vecteurs de structuration de l'opinion publique (McQuail, 2010).

3.5. Société civile

La société civile renvoie à l'ensemble des acteurs collectifs non étatiques qui s'organisent de manière autonome pour défendre des intérêts, produire du débat public, et peser sur les décisions politiques. Dans la tradition habermassienne, elle constitue une composante centrale de l'espace public, agissant comme force de médiation entre le pouvoir politique et les citoyens.

4. Méthodologie

Nous utiliserons la netnographie et l'Analyse des réseaux sociaux (Social Network Analysis) pour analyser les pages Facebook de quatre personnalités publiques que sont : M. Ousmane SONKO, président du parti Pastef et actuel premier ministre du Sénégal, Pape Malick NDOUR, ancien ministre de la jeunesse et responsable des cadres de l'APR, El Malick NDIAYE ancien chargé de la communication de Pastef et actuel président de l'Assemblée nationale du Sénégal et Maître El Hadj DIOUF, avocat de la plaignante et président de parti politique.

Afin de respecter le parallélisme des formes et l'équilibre scientifique nous avons choisi deux personnalités de chaque camp, à supposer que cette affaire soit "une affaire politique", opposant le parti au pouvoir qui est l'APR dirigé par le président de la République en exercice Macky SALL et le PASTEF principal parti d'opposition dirigé alors, par l'actuel premier ministre M. Ousmane SONKO.

Le choix des personnes citées supra, découle de leurs positions politiques respectives au sein de l'appareil politique de l'Alliance pour la République (APR) et du Parti Africain du Sénégal pour le travail, l'éthique et la fraternité (PASTEF).

Le choix de Me El Hadj DIOUF se justifie doublement, d'abord par rapport à son appartenance à la mouvance présidentielle et membre de la coalition de la majorité Benno Bokk Yakaar (Uni autour d'un espoir commun en wolof) ensuite, compte tenu de sa proximité avec la plaignante Mme Adjil SARR.

En ce qui concerne le corpus, son choix a été effectué selon les critères d'engagement numérique et de proximité de l'un ou de l'autre camp. Les quatre personnalités publiques choisies dans le cadre de cette étude sont toutes proches des deux mis en cause ; en l'occurrence M. SONKO et Mme SARR.

Nous avons exploré d'autres pistes mais la recherche est revenue infructueuse du fait de la peur dans les rangs du parti au pouvoir d'alors de s'exprimer sur ce dossier. Certaines personnalités politiques qui avaient pris part pour la plaignante se sont retrouvées à une période de ces affaires menacées et leurs biens incendiés, c'est le cas de M. Matar BA, ancien ministre des sports.

La netnographie (ou netnography en anglais) est une méthode de recherche qualitative qui s'inspire de l'ethnographie traditionnelle, mais qui se concentre spécifiquement sur l'étude des comportements, des interactions et des cultures dans les espaces numériques. Cette approche a été formalisée par Robert V. Kozinets au début des années 2000, dans le but d'adapter les techniques ethnographiques aux environnements virtuels en pleine expansion (Kozinets, 2010).

Nous userons en plus de la méthode précédemment citée, l'analyse des réseaux sociaux qui est une approche méthodologique qui permet de représenter et d'analyser les relations entre des acteurs (appelés *nœuds*) à travers des liens (*arcs* ou *arêtes*), dans le but de comprendre les dynamiques de communication, d'influence, de diffusion ou de pouvoir dans un système social ou informationnel.

4.1. Corpus analysé

Les données qui ont fait l'objet d'un traitement sont essentiellement issues du réseau social Facebook, accessoirement de Youtube et de X anciennement twitter. Nous avons utilisé l'API du réseau social Facebook pour la collecte des données selon un bornage spatio-temporel choisi délibérément autour de cette affaire : du début de l'affaire jusqu'à la convocation de M. SONKO. Nous avons également fait recours à l'outil Exportscomments pour extraire les commentaires dans les publications ciblées, ce qui a permis de dégager les tons employés par les quatre personnalités politiques choisies dans le cadre de cette étude mais aussi de les classer en fonction de leurs types de discours. En ce qui concerne X, nous avons procédé à une extraction manuelle, car la politique de la plateforme en ce qui concerne les données pour les chercheurs a totalement changé et nécessite une longue attente et un paiement d'un montant de 100 dollars américain, pour YouTube nous avons procédé à un visionnage des vidéos nous intéressant dans le cadre de cette étude.

Nous allons analyser les profils des quatre personnalités suivantes principalement sur le réseau social Facebook. :

- M. Ousmane SONKO, accusé de corruption à la jeunesse dans l'affaire l'opposant à Madame Adjia SARR, qui a porté plainte pour tentative de viol contre le président de Pastef et actuel premier ministre du Sénégal. Nous analyserons ses pages facebook,

twitter et YouTube, mais aussi ses communications dont la plus remarquable a comptabilisé plus de 53 mille vues en live.

- M. El Malick NDIAYE (Chargé de communication du PASTEF), il a été avant son élection à la tête de l'Assemblée nationale du Sénégal, la caisse de résonance du parti en sa qualité de secrétaire national chargé de la communication. Ses posts faisaient souvent office de communiqués du parti ou représentent des sources fiables pour les militants et sympathisants.
- M. Pape Malick NDOUR (Ministre de la Jeunesse), ancien ministre de la jeunesse du Sénégal, a été d'une virulence souvent exacerbée à l'endroit de Monsieur Ousmane SONKO et de son parti. Il est fonctionnaire de l'État du Sénégal, affecté à l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie.
- Me El Hadj DIOUF, célèbre avocat au barreau de Dakar, fait des sorties souvent jugées polémiques par l'opinion. Il est membre du pool d'avocats de Mme Adjil SARR.

5. Analyse et discussions des résultats

5.1. Analyse des publications Facebook

5.1.1 Ousmane Sonko (PASTEF)

5.1.1.1 Netnographie :

Entre mars 2021 et mars 2024, Ousmane Sonko a utilisé Facebook comme un outil stratégique pour mobiliser ses partisans, dénoncer les injustices et promouvoir son programme politique. Ses publications ont souvent abordé des thèmes tels que la souveraineté nationale, la lutte contre la corruption et la réforme institutionnelle.

5.1.1.2 Analyse des réseaux sociaux :

La page Facebook de Sonko a servi de hub central dans l'écosystème numérique de PASTEF, avec une forte interconnexion avec les pages de ses alliés politiques, des groupes de soutien et des influenceurs. Les analyses de centralité montrent que Sonko occupe une position dominante, facilitant la diffusion rapide de ses messages et la coordination des actions militantes.

5.1.2 El Malick Ndiaye (PASTEF)

5.1.2.1 Netnographie :

En tant que Secrétaire national à la communication de PASTEF, El Malick Ndiaye a utilisé Facebook pour relayer les positions officielles du parti, mobiliser les militants et défendre la candidature de Sonko. Ses publications ont souvent mis en avant le sacrifice et l'engagement pour un Sénégal meilleur.

5.1.2.2 Analyse des réseaux sociaux :

Ndiaye agit comme un pont entre la direction de PASTEF et la base militante. Son réseau Facebook montre des liens étroits avec d'autres cadres du parti et des groupes de soutien, facilitant la circulation de l'information et la mobilisation.

5.1.3 Me El Hadji Diouf

5.1.3.1 Netnographie :

Me El Hadji Diouf, avocat et homme politique, a utilisé Facebook pour exprimer ses opinions sur les affaires judiciaires et politiques, notamment dans l'affaire Sonko-Adj SARR.

5.1.3.2 Analyse des réseaux sociaux :

Son réseau Facebook est centré sur ses activités professionnelles et politiques, avec des connexions à des groupes juridiques, des médias et des partisans. Il occupe une position d'influence modérée, avec une audience engagée mais moins étendue que celle de Sonko ou Ndiaye.

5.1.4 Malick Ndour

5.1.4.1 Netnographie :

En tant qu'ancien ministre de la Jeunesse sous Macky Sall, Malick Ndour a utilisé Facebook pour promouvoir les initiatives gouvernementales et défendre les actions du régime en place. Ses publications ont souvent mis en avant les réalisations dans le domaine de la jeunesse et de l'emploi.

5.1.4.2 Analyse des réseaux sociaux :

Ndour est connecté à des réseaux gouvernementaux et institutionnels, avec une audience composée principalement de fonctionnaires, de membres du parti au pouvoir et de bénéficiaires des programmes gouvernementaux. Son influence est notable dans les cercles officiels, mais moins prononcée dans les sphères militantes ou contestataires.

5.2 Synthèse comparative

Tableau n°1 : Synthèse des profils choisis en selon le positionnement politique, les thèmes dominants discutés et l'influence sur les réseaux sociaux

Acteur	Positionnement politique	Thèmes dominants	Influence réseau Facebook
Ousmane Sonko	Opposition (PASTEF)	Souveraineté, justice sociale	Très élevée
El Malick Ndiaye	Opposition (PASTEF)	Mobilisation, communication	Élevée
Me El Hadji Diouf	Gouvernement (BBY et avocat Mme SARR)	Justice, politique	Modérée
Malick Ndour	Gouvernement (APR)	Jeunesse, emploi	Modérée

Source : Analyse des données publiées sur les pages Facebook des concernés

L'analyse des publications Facebook de ces quatre acteurs politiques sénégalais entre mars 2021 et mars 2024 révèle des stratégies de communication distinctes, alignées sur leurs positions politiques respectives. Ousmane Sonko et El Malick Ndiaye ont utilisé Facebook comme un outil de mobilisation et de contestation, renforçant leur influence dans les réseaux militants. Me El Hadji Diouf et Malick Ndour ont adopté une approche plus institutionnelle, avec une audience ciblée et des messages centrés sur leurs domaines d'expertise.

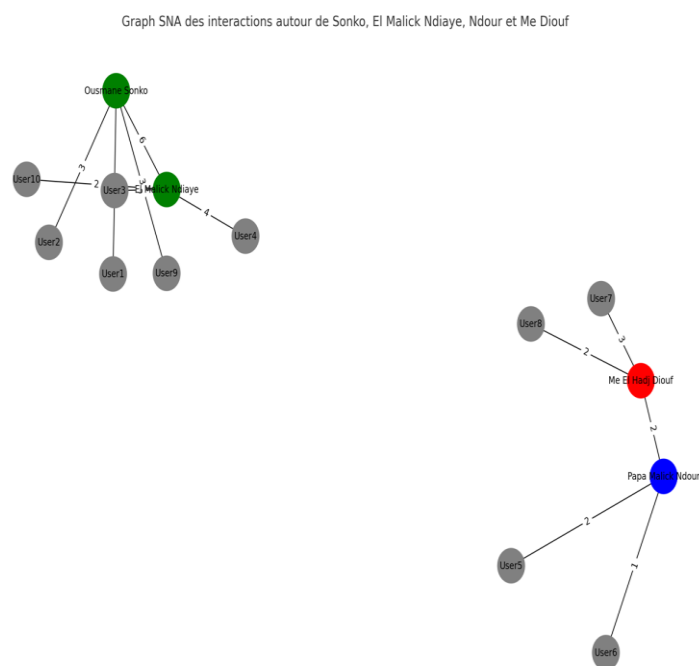


Figure n°1. Graphe ARS montrant les interactions autour des 4 profils

Source : Graphique généré avec Gephi

Légende :

Ousmane Sonko et El Malick Ndiaye (en vert – PASTEF),

Papa Malick Ndour (en bleu – Gouvernement),

Me El Hadj Diouf (en rouge – Judiciaire),

Les utilisateurs citoyens (en gris).

Les flèches indiquent les directions d'interaction (ex. : commentaires, mentions, partages), et les poids expriment l'intensité.

En somme, les résultats de la netnographie et de l'analyse des réseaux sociaux que nous avons effectué sur les quatre profils, valident nos hypothèses de départ selon lesquelles les réseaux ont eu un impact dans les insurrections dans l'affaire opposant M.Ousmane SONKO à Mme Adj SARR (Hypothèse 1) et les hommes politiques s'en sont servies pour attiser les flammes des différents soulèvements qui ont émaillés cette affaire (hypothèse 2).

Particulièrement les leaders du Pastef qui ont utilisé un ton relativement agressif et provocateur.

Les résultats de l'ARS montrent un déséquilibre dans l'usage des réseaux sociaux, le parti Pastef et ses leaders en ayant fait une exploitation optimale pour communiquer avec la base militante, pour mobiliser, informer et organiser. Les tenants du pouvoir étaient cloisonnés involontairement dans une position défensive de manière consciente ou non.

Le leader du Pastef et la pléthore d'influenceurs qui l'ont accompagné ont tenu le haut du pavé en termes d'utilisation des réseaux sociaux, de création et de suivi des tendances dans l'espace public.

Ils ont utilisé l'espace public numérique sénégalais en qualité de personnes privées pour faire un usage public de leurs raisons au sens habermassien du terme.

Ils ont fait glisser le débat d'un préjugé à une vérité, grâce aux réseaux sociaux mais aussi aux influenceurs.

Ces derniers sont parfois comparés aux « leaders d'opinion », tels qu'ils ont été pensés par Elihu Katz et Paul Lazarsfeld dans leur modèle de la communication à double étage, c'est-à-dire comme des personnes qui servent d'intermédiaires entre les médias et le public et qui, du fait de leur expertise reconnue dans un domaine spécifique et de leurs contacts personnels quotidiens, de leurs discussions, peuvent influencer leur entourage. Ils en diffèrent néanmoins en ce qu'ils ne sont pas de simples relais d'opinion, mais sont leur propre média et produisent du contenu original ; surtout, leur communauté n'a pas d'interactions directes avec eux (la proximité n'est que simulée). Dans la course à la visibilité sociale, ils s'adaptent à la logique algorithmique : pour prospérer, ils misent sur une stratégie d'hyperprésence, n'hésitent pas à recourir au sensationnalisme et à provoquer du conflit avec d'autres influenceurs (dans une culture du *clash*). Leur audience est dopée par le système de recommandation des plateformes, qui mettent d'autant plus en avant des contenus ou des profils cazeaux (2024).

Conclusion

En définitive, le cas ayant opposé Adjì SARR à Ousmane SONKO, une histoire privée rendue publique puis à outrance politisée.

Cette affaire opposant Adjì Sarr à Ousmane Sonko, au-delà de sa dimension judiciaire, s'est inscrite dans une dynamique politique et médiatique intense, nourrie par un usage stratégique des réseaux sociaux. Ces plateformes numériques ont constitué un véritable espace public parallèle (Habermas, 1962 ; Papacharissi, 2010), dans lequel les discours se sont affrontés, les communautés se sont mobilisées, et les oppositions se sont cristallisées. L'espace numérique sénégalais s'est révélé être un champ de bataille symbolique, dans lequel le parti PASTEF et ses figures les plus en vue, à l'image d'Ousmane Sonko et d'El Malick Ndiaye, ont su capter l'attention publique, orienter les perceptions et catalyser les colères populaires.

Comme le montre Tufekci (2017), les réseaux sociaux ne se limitent pas à diffuser de l'information : ils structurent l'action collective, en temps réel, au rythme des émotions et des indignations. Dans ce cas précis, ils ont servi de courroie de transmission entre les événements judiciaires, les récits militants et les mobilisations populaires. L'usage intensif du direct, des hashtags comme #FreeSonko ou #JusticePourAdjìSarr, et des appels à la désobéissance civile illustrent une nouvelle grammaire de la protestation, fortement tributaire des logiques algorithmiques (Pariser, 2011).

Toutefois, cette hyperconnexion émotionnelle a aussi produit des effets pervers : polarisation exacerbée, invisibilisation de certaines voix, et domination discursive d'un camp sur l'autre (Noelle-Neumann, 1974 ; Fraser, 1990). La spirale du silence, combinée aux bulles de filtres et à la culture du clash (Marwick et Boyd, 2011), a contribué à transformer l'espace public numérique en une arène conflictuelle où le dialogue démocratique a souvent cédé la place à l'affrontement symbolique.

Ainsi, cette étude nous invite à penser les réseaux sociaux non comme de simples outils neutres, mais comme des dispositifs sociotechniques à fort pouvoir performatif, capables d'infléchir les rapports de force politiques, de légitimer des récits alternatifs, et parfois de servir de leviers insurrectionnels. En cela, elle prolonge les réflexions de Jenkins (2006) sur la communication participative, tout en rappelant, à la suite de Bourdieu (1991), que toute prise de parole publique reste encadrée dans des rapports de domination symbolique. La recomposition de l'espace public sénégalais par le numérique est donc porteuse d'espoirs démocratiques autant que de défis critiques.

Références bibliographiques

Ouvrages

- Bourdieu, P. (1991). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris : Seuil.
- Bourdieu, P. (1996). *Sur la télévision*. Paris : Liber-Raisons d’agir.
- Cardon, D. (2010). *La démocratie Internet : Promesses et limites*. Paris : Seuil.
- Habermas, J. (1962). *L’espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot.
- Houdé, O. (2014). *Le raisonnement*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Houdé, O. (2017). *Apprendre à résister*. Paris : Le Pommier.
- Kahneman, D. (2012). *Système 1, système 2 : Les deux vitesses de la pensée*. Paris : Flammarion.
- Katz, E., & Lazarsfeld, P. F. (1955). *Personal influence: The part played by people in the flow of mass communications*. New York: Free Press.
- Kozinets, R. (2010). *Netnography: Doing ethnographic research online*. London: Sage.
- McQuail, D. (2010). *McQuail's mass communication theory* (6e éd.). London: Sage.
- Papacharissi, Z. (2010). *A private sphere: Democracy in a digital age*. Cambridge: Polity Press.
- Pariser, E. (2011). *The filter bubble: What the Internet is hiding from you*. New York: Penguin Press.
- Tufekci, Z. (2017). *Twitter and tear gas: The power and fragility of networked protest*. New Haven: Yale University Press.

Articles ou extraits d'ouvrages

Howard, P. (2016). "Pax Technica: How the Internet of Things may set us free or lock us up". New Haven: *Yale University Press*.

Jenkins, H. (2006). "Convergence culture: Where old and new media collide". New York: *New York University Press*.

Lotan, G., Graeff, E., Ananny, M., Gaffney, D., Pearce, I., & Boyd, D. (2011). "The revolutions were tweeted: Information flows during the 2011 Tunisian and Egyptian revolutions". *International Journal of Communication*, 5, 1375–1405.

Webographie

Bimber, B. (2014). "Digital media in the Obama campaigns of 2008 and 2012: Adaptation to the personalized political communication environment". *Journal of Information Technology and Politics*, 11(2), 130–150. consulté le 25 septembre 2025 <https://doi.org/10.1080/19331681.2014.895691>

Fraser, N. (1990). "Rethinking the public sphere: A contribution to the critique of actually existing democracy". *Social Text*, (25/26), 56–80. Consulté le 26 septembre 2025 <https://doi.org/10.2307/466240>

Noelle-Neumann, E. (1974). "The spiral of silence: A theory of public opinion". *Journal of Communication*, 24(2), 43–51. Consulté le 25 septembre 2025 <https://doi.org/10.1111/j.1460-2466.1974.tb00367.x>

Roozenbeek, J., & van der Linden, S. (2019). "Fake news game confers psychological resistance against online misinformation". *Palgrave Communications*, 5, 1–10. Consulté le 27 septembre 2025 <https://doi.org/10.1057/s41599-019-0279-9>

Roozenbeek, J., van der Linden, S., Goldberg, B., Rathje, S., & Lewandowsky, S. (2022). « Psychological inoculation improves resilience against misinformation on social media ». *Science Advances*, 8(34), eabo6254. Consulté le 25 septembre 2025 <https://doi.org/10.1057/s41599-019-0279-9>

Sintomer, Y. (2008). « La démocratie participative : Histoire et généalogie d'un concept ». *Raisons Politiques*, 31(3), 115–138. Consulté le 25 septembre 2025.

LISTE DES AUTEURS DU *LIENS* 9

- 1. Lassine SANANKOUA, École Normale Supérieure de Bamako, Mali**
- 2. Boubacar Amadou DIALLO, Ecole Normale Supérieure de Bamako, Mali**
- 3. N'dji dit Jacques DEMBELE, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako, Mali**
- 4. Dr. Christian Bâle DIONE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 5. Mamadou DIALLO, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 6. Mamadou THIARE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 7. Mamadou SANÉ, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 8. Mamadou SARR, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 9. Ibou Dramé SYLLA, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 10. Mamadou SALL, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 11. Séga, GUÈYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 12. Moussa THIAW, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 13. Moctar Ndiaga Thioye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 14. Guène Faye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 15. El Hadji Mouhamadou Dieye, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 16. Michel SAMBOU, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 17. Abdoulaye DIOME, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 18. Ousmane GUEYE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 19. Ndeye Fatim SECK, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 20. Aliou CISSE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**

- 21. Seydou Alassane SOW, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 22. Mahamadou DIAKHITÉ, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 23. Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, ISP Kalehe Université de Kinshasa**
- 24. Léon HAKIZIMANA KAGABO, Université des Hautes Technologies des Grands Lacs**
- 25. Anne Marie BUUMA WABO, ISP-Kalehe**
- 26. Alain NDUWAYO BASIGARIYE, Université UNICAF à Chypre**
- 27. MUSSA BUJIRIRI Rostand, Université Pédagogique Nationale de Kinshasa**
- 28. Saidou Abdoul DIOP, Université de Bordeaux Montaigne**
- 29. Seydi Diamil NIANE, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 30. Sall Mohamet, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal**
- 31. ABDULMALIK Ismail, Université d'Ilorin, Nigeria**
- 32. DONGMO Keudeum Adelaide, Université d'Ilorin, Nigeria**
- 33. POOPALA Temitope Falilat,**
- 34. Ousmane SARR, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal/ Université Paris Nanterre**